



Programme Local de Prévention, année 6, Communauté de Communes Blavet Bellevue Ocean

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

**Communauté de Communes Blavet
Bellevue Ocean**

Parc d'Activités de Bellevue - Allée de Ti
Neué

www.cc-blavet-bellevue-ocean.com

[Voir la fiche SINOE](#)

[Voir les contributions de l'acteur](#)

CARTE D'IDENTITÉ DU PROGRAMME

Edith

technicien-ri@ccbbo.fr

Nombre d'années réalisées :

6

TÉMOIGNAGE DE L'ÉLU RÉFÉRENT

Nom de l' élu et sa fonction :

Elodie LE FLOCH, Vice-Présidente de la CCBBO déléguée à l'en

Témoignage :

Les objectifs du programme local de prévention qui prend fin étaient ambitieux : ils sont atteints voire dépassés. Par la définition d'une véritable stratégie de réduction des déchets et sa déclinaison opérationnelle, ce programme marque une grande étape de la politique déchets de la CCBBO. Les décisions politiques antérieures ont favorisé l'élaboration et la mise en oeuvre de ce programme (tri sélectif en 2003 ; compostage en 2007 ...). Les actions proposées dans le cadre du programme et surtout le passage à la redevance incitative ont accéléré la dynamique et permis une importante diminution des déchets produits sur notre territoire. Les enjeux tant environnementaux qu'économiques étaient d'importance. C'est la mobilisation de tous, élus, citoyens, associations, techniciens ... qui a

favorisé ces résultats. Si la CCBBO se doit de poursuivre dans cette voie, d'innover et d'aller encore plus loin, elle ne peut le faire seule. L'étape suivante est à construire et les enseignements de ce programme à conforter et exploiter.

LES PERFORMANCES DU PROGRAMME

Tableau :

Indicateurs		Valeurs pour 2009	Objectifs pour la fin 2009 du programme	Valeurs réalisées					
				2010	2011	2012	2013	2014	
Production de déchets en kg/hab	OMA	333,80	331	333,80	337,60	332,70	297,20	231,30	232
	DMA	661,30	652	661,30	616,70	669,10	642,70	593,20	627,30
Nombre d'équivalents temps plein de l'équipe projet			1,25	1,25	1,25	1,25	1,25	1,25	1,25
Nombre de partenaires mobilisés				7	7	7	9	8	
Nombre de relais mobilisés				7	8	10	10	10	
Coût annuel du programme par habitant						3,14	3,52	3,35	
Coût aidé annuel de gestion des déchets par habitant			0	73,56	71,15	74,2	66,99	68,89	

ANALYSE DES RÉSULTATS PAR LA COLLECTIVITÉ

La collectivité a mobilisé les acteurs du territoire autour de projets permettant d'atteindre les objectifs de réduction des déchets. Ce travail, en partenariat avec les associations, collectivités et structures du territoire a participé au dynamisme des projets.

De plus, en 2011, l'un des groupes de travail prévention a abordé la mise en place de la redevance incitative sur le territoire. Après plusieurs mois de réflexion et de travail, la mise en place de la redevance incitative a été effective sur le territoire au 1er janvier 2013. Ce changement a incité les usagers à multiplier les pratiques vertueuses dans leur production de déchets (compostage, achat de produits moins producteurs de déchets, diminution du gaspillage alimentaire ...).

Depuis le 1er juin 2013, les ordures ménagères sont collectées une fois tous les 15 jours, car les habitants sortent leur bac en moyenne une fois par mois (exceptés les gros producteurs). Par

conséquent, les kilomètres parcourus sont moindres et le volume de carburant utilisé aussi :

2013 : 56 435 Kms / 33 885 L carburant

2014 : 54 735 Kms / 30 972 L carburant

Les résultats fixés dans le cadre du programme Local de Prévention des Déchets ont donc été largement atteints puisque le tonnages des OMA a diminué de 30 % et celui des DMA de 5 %.

La CCBBO souhaite poursuivre ses efforts à travers sa candidature à l'appel à projets "Territoires Zéro déchet Zéro gaspillage".

Résultat :

La collectivité a mobilisé les acteurs du territoire autour de projets permettant d'atteindre les objectifs de réduction des déchets. Ce travail, en partenariat avec les associations, collectivités et structures du territoire a participé au dynamisme des projets.

De plus, en 2011, l'un des groupes de travail prévention a abordé la mise en place de la redevance incitative sur le territoire. Après plusieurs mois de réflexion et de travail, la mise en place de la redevance incitative a été effective sur le territoire au 1er janvier 2013. Ce changement a incité les usagers à multiplier les pratiques vertueuses dans leur production de déchets (compostage, achat de produits moins producteurs de déchets, diminution du gaspillage alimentaire ...).

Depuis le 1er juin 2013, les ordures ménagères sont collectées une fois tous les 15 jours, car les habitants sortent leur bac en moyenne une fois par mois (exceptés les gros producteurs). Par conséquent, les kilomètres parcourus sont moindres et le volume de carburant utilisé aussi :

2013 : 56 435 Kms / 33 885 L carburant

2014 : 54 735 Kms / 30 972 L carburant

Les résultats fixés dans le cadre du programme Local de Prévention des Déchets ont donc été largement atteints puisque le tonnages des OMA a diminué de 30 % et celui des DMA de 5 %.

La CCBBO souhaite poursuivre ses efforts à travers sa candidature à l'appel à projets "Territoires Zéro déchet Zéro gaspillage".

MOBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Partenariat mis en oeuvre :

La CCBBO a signé une convention de partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan en 2010, pour le développement dans les entreprises artisanales de pratiques respectueuses de l'environnement. Dans ce cadre, un diagnostic territorial déchets des entreprises artisanales a été réalisé, visant à identifier les pratiques et les besoins des entreprises, sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques environnementales et collaborer ainsi à la mise en oeuvre du programme local de prévention.

Suite au diagnostic, une lettre d'information a été envoyée en 2012 pour diffuser les résultats aux entreprises et leur proposer de signer la charte garage propre ou vague bleue (pour celle qui étaient concernées).

En 2014, on comptait 5 garages labellisés "Garage propre" et une entreprise labellisée "Vague bleue" sur le territoire.

Relais mobilisé :

Les communes sont des relais de la politique de la CCBBO. Elles publient régulièrement des articles rédigés par la CCBBO dans les bulletins municipaux ou sur leur site internet, sur le compostage, le redevance incitative, ...

De plus, les 5 communes membres mettent à disposition des habitants des STOP PUB, des guides de la réduction des déchets, des dépliants sur les couches lavables ... dans les locaux qui accueillent du public.

Enfin, les communes participent à l'organisation d'événements (Salon de la Récup') et à la mise en place d'actions d'éco-exemplarité (compostage dans les cimetières et les cantines).

Action éco-exemplaire réalisée :

LES ACTIONS DU PROGRAMME

Nombre d'actions prévues dans les 5 thèmes

Sensibiliser les publics à la prévention	7	
Eco-exemplarité de la collectivité	4	Compostage partagé en habitat collectif
Actions emblématiques nationales	6	Compostage partagé en habitat

		collectif
Evitement de la production de déchets	3	
Prévention déchets entreprise et déchets dangereux	3	

LE REGARD DE L'ADEME

la ccbbo a obtenu de très bons résultats , malgré sa taille inférieure à 20 000 h, et des aléas dans l'équipe projet.

En effet, l'implication forte des élus et des services a permis de lever les obstacles et de mettre en oeuvre un programme d'action de réduction des déchets, en parallèle avec la mise en oeuvre de la redevance incitative.

la ccbbo souhaitant poursuivre et développer cette dynamique a candidaté et été retenue lors de la deuxième vague de l'AP ZDZG 2015 .

à suivre donc

MOTS CLÉS

Espace privé



Dernière actualisation de la fiche : **Février 2016**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.